



La Parole de l'enfant :

« *La vérité sort-elle vraiment de la bouche des enfants ?* »

Jeudi 3 mars 2016

Espace Reuilly - (21.rue Hénard, 75012 PARIS—Métro MONTGALLET et DUGOMMIER-Bus 29)

Tout témoignage d'enfant est précieux mais doit être évalué.

Dans les plaintes au pénal, il faut en apprécier la « crédibilité ».

Au civil, l'enfant est parfois « englué » dans le conflit de ses parents. Il prend parfois partie, voulant couper la relation avec l'un de ses deux parents, par « loyauté » pour le parent avec lequel il vit au quotidien.

Dans quel cadre peut-il exprimer ses besoins ? Comment éviter l'influence de l'un de ses parents ? Comment permettre à l'enfant de sortir de cette position d'enjeu ? Comment dé mêler ce qui est de sa « demande » de ce qui est de son intérêt ?

Ces questions se posent à tous les professionnels de l'accompagnement familial (juges, avocats, médecins, psychologues, experts, travailleurs sociaux, médiateurs...)

Tout au long de cette journée, nous vous invitons à en débattre et à échanger autour de spécialistes du champ de la famille, de l'enfant, de ces incertitudes, de ces questionnements ; et ce, dans l'esprit de l'interdisciplinarité.

8h45 Accueil des participants

9h15 Journée sous la Présidence de Monsieur Jacques TOUBON, Défenseur des Droits

Coordination : Docteur Roland COUTANCEAU, Président de la LFSM

Mme Jocelyne DAHAN, Médiatrice Familiale

9h45 - 10h45 Cadre Légal et Sociologique :

La parole de l'enfant : une évolution des pratiques professionnelles ?

Jacques ARGELES, Consultant

Depuis 2007, une loi pour une meilleure protection des enfants et des familles

Fabienne QUIRIAU, Directrice Générale de la CNAPE

10h45 - 11h00 PAUSE

11h00 - 11h45

La parentalité au cœur des politiques familiales

Pr. Gérard NEYRAND, Professeur de Sociologie (Université Paul Sabatier Toulouse)

11h45 - 13h00

Que font le magistrat & l'avocat de la parole de l'enfant ?

Le Juge aux affaires familiales face aux violences familiales et à la parole de l'enfant

Marc JUSTON, Président Honoraire de TGI

L'Avocat d'enfant : quel rôle ?

Maître Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris

13h00 - 14h15 Repas libre

14h15 - 15h45 **L'Expert face à la parole de l'enfant**

Discutant : Maître Lev FOSTER

Recueillir la parole de l'enfant : un exercice complexe...

Dr. Hélène ROMANO, *Dr en psychopathologie, expert près les tribunaux*

Recueillir la parole de l'enfant dans un cadre pénal

Pr. Yves-Hiram HAESEVOETS, *Psychologue, expert près les tribunaux (Bruxelles)*

Qu' est ce qu'une « fausse allégation » ?

Pr. Jean Luc VIAUX, *Docteur en psychologie, expert*

15h45 - 16h **PAUSE**



16h - 17h15 **L'Audition du mineur**

Discutant : JAF

L'audition du mineur par délégation du Juge aux Affaires Familiales

Jocelyne DAHAN, *Médiatrice Familiale*

La parole de l'enfant, investigations sur les plaintes des mineurs

Dr. Claude AIGUESVIVES, *Pédopsychiatre, expert*

L'expert face à la parole de l'enfant dans un cadre civil,

peut-on parler d'aliénation parentale ?

Dr Roland COUTANCEAU, *Psychiatre, expert et Président de la LFSM*



17h15 - 17h30 **Synthèse de la journée & Conclusion**



AFTVS, LFSM, Accueil & Famille (Toulouse)

Présentent



« *La vérité sort-elle vraiment de la bouche des enfants ?* »



Jeudi 3 mars 2016 - (9h30 - 18h)

Espace Reuilly - (21 rue Hénard, 75012 PARIS—Métro MONTGALLET et DUGOMMIER-Bus 29)

Inscription

Nom : **Prénom :**

Adresse Institutionnelle :

.....

CP : **Ville :**

Tel : **Fax :** **Profession :**

Mail :

100 € formation continue (livre inclus)

50 € étudiants / membres associés

75 € inscription individuelle (livre inclus)

Association / Institution = prix groupe (nous consulter)

➤ Chèque à l'ordre de : AFTVS

➤ Fiche d'inscription à renvoyer à Mme Valérie HERBST

AFTVS

3 bis rue de l'Aigle - 92250 La Garenne Colombes

☎ 01 56 47 03 49 - Fax : 01 56 47 03 68

N° de Formation : 11 92 20113 92 - N° de Siret : 43998377600022

contact@psylegale.com—www.psylegale.com